

Groupe de travail français sur le tourisme et le patrimoine mondial
Relevé des décisions - 9 octobre 2008

Présents :

M. Baudet, ville du Havre
Mme Cottin, « Arts et Vie »
Mme Irvoas-Dantec, ville de Rennes
Mme Longuet, Direction de l'architecture et du patrimoine
M. Patin, Université Paris I, expert Unesco et Banque Mondiale
M. Plocki, Musée d'Orsay
M. Quéguiner, Comité Régional de Tourisme Paris- Ile-de-France
M. Ressouches, Direction du Tourisme
M. Robin, ville de Provins
Mme Vourc'h, réseau des Grands Sites de France

Excusés :

M. Pouverel, Pont du Gard
Mme Santelli, responsable du développement du Centre des Monuments Nationaux
M. Trembley, représentant de l'Association Nationale des biens du patrimoine mondial

Absents :

M. Pierre-André Lablaude, Architecte en Chef des Monuments Historiques, Domaine de Versailles

Initiative du Centre du patrimoine mondial et positionnement de la France (via la Convention France-UNESCO)

Mme Isabelle Longuet a présenté brièvement l'initiative du Centre du patrimoine mondial concernant le tourisme durable, qui a comme objectif de renforcer la prise en compte du tourisme par l'UNESCO, aussi bien dans les procédures d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial que dans les recommandations vis-à-vis des gestionnaires de sites et l'expertise de l'institution.

Une série d'activités ont déjà vu le jour, avec le but d'établir un corpus de propositions susceptibles d'être intégrées dans les recommandations et orientations relatives au patrimoine mondial (inscriptions des sites, plans de gestion), renforcer les moyens du Centre du patrimoine mondial (moyens humains, techniques, financiers) et renforcer les formations pour les gestionnaires.

Le positionnement de la France vis-à-vis de ce processus a été de financer le premier atelier du Centre du patrimoine mondial sur la thématique du tourisme (Arc et Senans, 6-8 mars 2008) et de constituer un groupe de travail national.

Les travaux du groupe français ont comme objectifs de :

1. Alimenter la réflexion du groupe international sur la base de l'expérience française.
2. Identifier quel travail spécifique peut être mené sur les sites français du patrimoine mondial pour en avoir une meilleure connaissance et surtout en améliorer l'offre touristique.

Pour l'historique du projet du Centre et les opérations déjà entreprises, voir également la note ci-jointe.

Thématiques de travail proposées

M. Valéry Patin a présenté les trois thématiques identifiées en amont et proposées comme base de travail pour le groupe.

- 1 - Transmettre et communiquer les valeurs culturelles (universelles) du patrimoine :
 - Supports techniques et technologiques sur site et hors site (éducation, scolaires, supports de visite, centres d'interprétation, nouvelles technologies...).
 - Transmettre les valeurs et les contenus aux publics touristiques (risque de standardisation médiatique, manipulation idéologiques, éloignement des sources scientifiques...).
 - Le problème des valeurs « locales ». Le rôle des voyageurs et le rôle des conférenciers.
- 2 – Gérer les visiteurs dans les sites et à proximité des sites :
 - La gestion des flux (accueil, tarification, aménagements, circulation, information, réservation...).
 - Les aménagements touristiques de proximité et leur adaptation aux contraintes de gestion des sites (protection, flux, calibrage, niveau de qualité).
- 3 – Les problèmes d'économie touristique du patrimoine et de financement des sites
 - Economie directe et économie induite. La gestion des sites et le développement local. L'intégration des populations locales
 - Les sources actuelles de financement : billetterie, activités sur site, activités hors sites, les concessions, les aides publiques et privées (subventions, mécénat, dons, legs, recettes affectées).

Réactions

Thème 1 : transmettre les valeurs du patrimoine.

- Il s'agit d'une thématique qui concerne tous les types de sites, tantôt les villes, que les paysages que les monuments. Même si des grands progrès ont été faits dans les dernières années sur cette thématique, notamment grâce à l'association des musées aux sites, cet aspect comporte toujours des investissements considérables qui peuvent décourager les décideurs.
- Il faut impérativement établir les liens entre les services patrimoniaux et les offices de tourisme.
- Il est important d'avoir une approche globale du site qui permette aux visiteurs d'en comprendre l'ensemble des aspects (contexte du lieu, réalité économique, sociale...). Sur ce point particulier, il y a encore du chemin à faire.
- Les animations sont un moyen de communiquer qui marche très bien (ex. des villes qui mettent en place les nuits lumières).
- Il y a un grand retour dans la demande du contact humain lors des visites. Il s'agit d'un aspect très important qu'il faut prendre en compte dans les stratégies de médiation et de communication.
- Dans les musées, une demande de plus en plus accrue de médiation culturelle induit une nécessaire augmentation de l'offre (phénomène de sur fréquentation des musées).

Thème 2 : gérer les visiteurs.

- Il est important avant tout de clarifier la question de qui est le gestionnaire d'un site et que ce qu'est la gestion d'un site. Il ne faut pas négliger la relation entre l'exploitant d'un site et le gestionnaire du territoire autour (relation entre exploitation et gouvernance).
- La gestion des flux est très importante pour les paysages culturels et pour les monuments/musées. Pour les villes, la gestion des flux ne constitue pas un problème majeur : il s'agit plutôt de communication et de transmission des valeurs (ex. ville du Havre).

- La gestion des flux influence très directement la qualité de la visite et l'expérience du visiteur.
- Il est important de penser aux flux en termes nationaux, au niveau du territoire élargi, et de construire des stratégies adaptées. Pour les sites du patrimoine mondial la notion de réseau, à l'échelle régionale et nationale, est fondamentale.
- La gestion des flux implique une action en amont de la visite, dans les documents de sensibilisation (guide), auprès des conférenciers et des voyageurs.
- Toujours sur l'échelle d'intervention dans la gestion, il faut travailler en tenant en compte deux composantes : l'échelle de la demande et donc du marketing ; l'échelle du développement local avec des dispositifs qui peuvent être financés par des moyens liés au territoire.

Thème 3 : l'économie touristique liée au patrimoine

- Il s'agit d'une thématique très importante que plusieurs sites souhaiteraient voir traitée en premier.
- Le lien avec le développement du territoire doit être toujours présent, y compris dans une réflexion sur les nouveaux moyens de financement du patrimoine (parafiscalité).
- Il faut encourager le mécénat (tendance positive dans les dernières années, mais pas encore au niveau d'autres pays européens).
- Il faut prendre en compte le rôle de l'industrie touristique et prendre en compte quelques variables : accessibilité, contenu/attractivité du site, services proposés (accueil, hébergement...). La relation de ces variables fait le succès d'un site.
- Pour les musées, le développement de ressources propres est de plus en plus indispensable en considération de la baisse des aides de fonctionnement (question complexe liée également à la gratuité des musées et à l'inaliénabilité des œuvres). Cela oblige au développement d'autres activités comme la location des espaces, l'accueil d'activités diverses...
- Le décloisonnement de services et le travail à des échelles plus vastes (ville, région, pays) sont indispensables pour favoriser les retombées induites du tourisme.

Conclusions

1 – Les trois thématiques sont pertinentes. Il est convenu de les garder dans l'ordre proposé par M. Patin, qui n'est pas un ordre de priorité mais plutôt conceptuel. Il est clair que les trois thématiques sont, de toute façon, très fortement liées et les discussions seront transdisciplinaires.

2 – Une « sous thématique », par nature transversale, a été rajoutée : il s'agit de la réflexion sur le rôle du gestionnaire et la relation entre exploitant du site et ensemble du territoire d'influence. Cette question sera abordée lors de la prochaine réunion.

3 – Un éventuel travail d'approfondissement des connaissances sur la situation des sites du patrimoine mondial en France serait très utile, mais ne peut pas être conduit uniquement dans le cadre de ce groupe de travail. Il faudrait lancer une étude sur le sujet, à analyser par la suite avec l'aide du groupe de travail.

Il est convenu que la prochaine réunion se tiendra le 10 février 2009 et fera l'objet de d'une journée de travail.